



# CSE avens

L'avenir se construit ensemble

**PV CSE-CSSCT n°30**

Réunion plénière du 11 septembre 2025



# Participants

## Présents

- Corinne Siard, trésorière (*FO*)
- Emilie Le Roux (*FO*)
- Bérangère Jouan (*FO*)
- Johanna **Maury** (*FO*)
- Julie Fraisse (*FO*)
- **Hervé Vouland** (*FO*)
- Lisa Bevilacqua (*DS rempl FO*)
- Chantal Secondi (*FO*)
- Béatrice Billion (*DS CFDT*)
- Karine Ferey (cadre élue)
- M.Blondeau Olivier (*DG*)
- Mme Hovette Soyer Marie-Julie (*DRH*)

## Excusés

- Stéphane Peignier, secrétaire (*DS FO*)
- Romain Le Roux, trésorier adjoint (*FO*)

## Invités

M.Guez (*IPRP*)  
Mme Menges (*Directrice PAVA*)





## SOMMAIRE

### 1. Points Employeurs :

- Suivi des plans d'action issus des visites CSSCT (réunion CSSCT du 04.09.2025)
- Bilan des actions et investissements réalisés suite au diagnostic TMS (cabinet JLO MAS Saint Jean et FAM Coty)
- Consultation sur la mise en place de l'outil Octime pour la gestion des temps des OTH.

Heure début: 08h34  
Heure fin: 11H05

### 2. Points Elus :

#### 1. Validation PV:

- PV CSE n° 27 du 26 juin 2025
- PV CSE extra n°28 du 04 juillet 2025
- PV CSE extra n°29 du 18 août 2025

#### Questions RP/ diverses:

- Informations et changement de planning pour les réunions plénières .
- Affichage sur fiche de paie concernant l'ancienneté et les échelons.
- Est-il possible d'avoir les grilles de salaires actualisées?
- Qui rédige les PV Extra pour inaptitude?
- Lorsqu'une sortie nocturne est prévue, le salarié a-t-il le droit de bénéficier des horaires de nuit?



# Point employeur

- Suivi des plans d'action issus des visites CSSCT (réunion CSSCT du 04.09.2025)

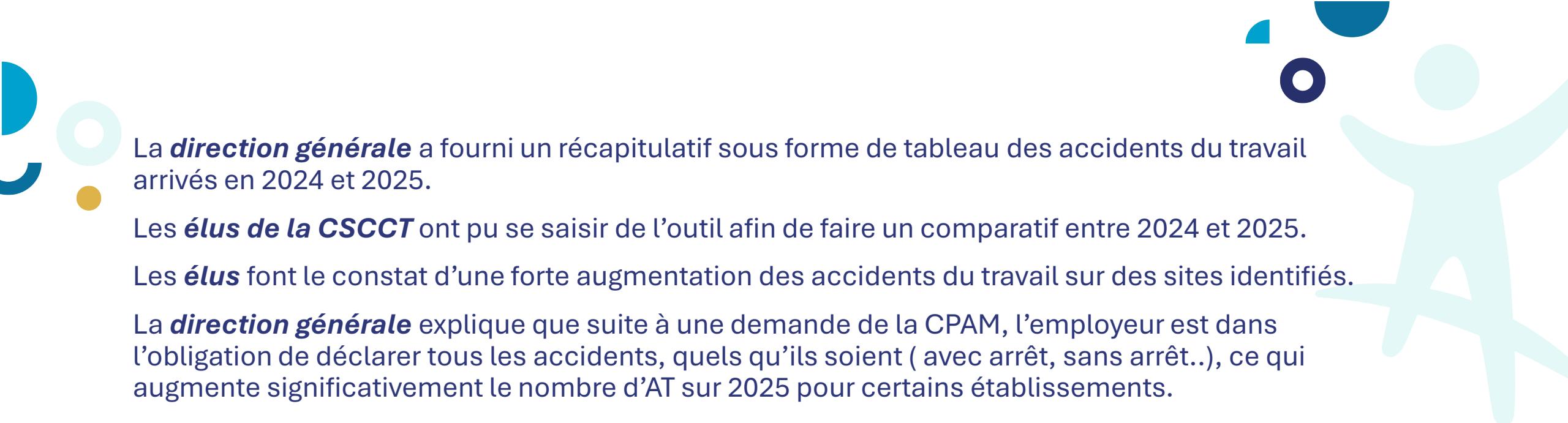
**Les élus** de la CSSCT font un retour du rapport établi . Ils reviennent sur l'importance de leur visite sur site ainsi que la vigilance sur les points relevés lors de ces visites et le suivi des améliorations en cours ou déjà effectuées.

**Les élus** de la CSSCT informent que le tableau des actions de chaque site sera fourni au RP (représentants de proximité) du même site, pour faciliter la visibilité des actions lors des réunions RP avec les directeurs concernés.

**La direction générale** revient sur le format et va faire en sorte de faciliter la lecture de l'outil.

Le lien sera fait avec les DUERP par le biais de M. Guez





La **direction générale** a fourni un récapitulatif sous forme de tableau des accidents du travail arrivés en 2024 et 2025.

Les **élus de la CSCCT** ont pu se saisir de l'outil afin de faire un comparatif entre 2024 et 2025.

Les **élus** font le constat d'une forte augmentation des accidents du travail sur des sites identifiés.

La **direction générale** explique que suite à une demande de la CPAM, l'employeur est dans l'obligation de déclarer tous les accidents, quels qu'ils soient ( avec arrêt, sans arrêt..), ce qui augmente significativement le nombre d'AT sur 2025 pour certains établissements.

Les **élus** remontent le fait que sur l'établissement de la MAS de Gonfaron, il y a une augmentation de 18 AT en 2025 par rapport à 2024.

La **direction générale** rappelle que le secteur de la MAS St Jean reste, à l'échelle associative, l'établissement où le risque est susceptible d'être le plus élevé, quant au travail d'accompagnement supporté par le personnel.

Les **élus** restent attentifs aux éléments pouvant être à l'origine de ces AT , et fourniront un nouveau calendrier 25/26 des passages dans les établissements de l'association dès que possible.

- Bilan des actions et investissements réalisés suite au diagnostic TMS (cabinet JLO MAS Saint Jean et FAM Coty) pour les postes AS/AMP/AES/MM/ASI

En présence de la directrice du PAVA, Mme Menges ainsi que de M.Guez (IPRP), les élus ont pu échanger sur le bilan en lien avec les améliorations matérielles et humaines des suites du diagnostic TMS réalisé sur le **foyer René Coty**.

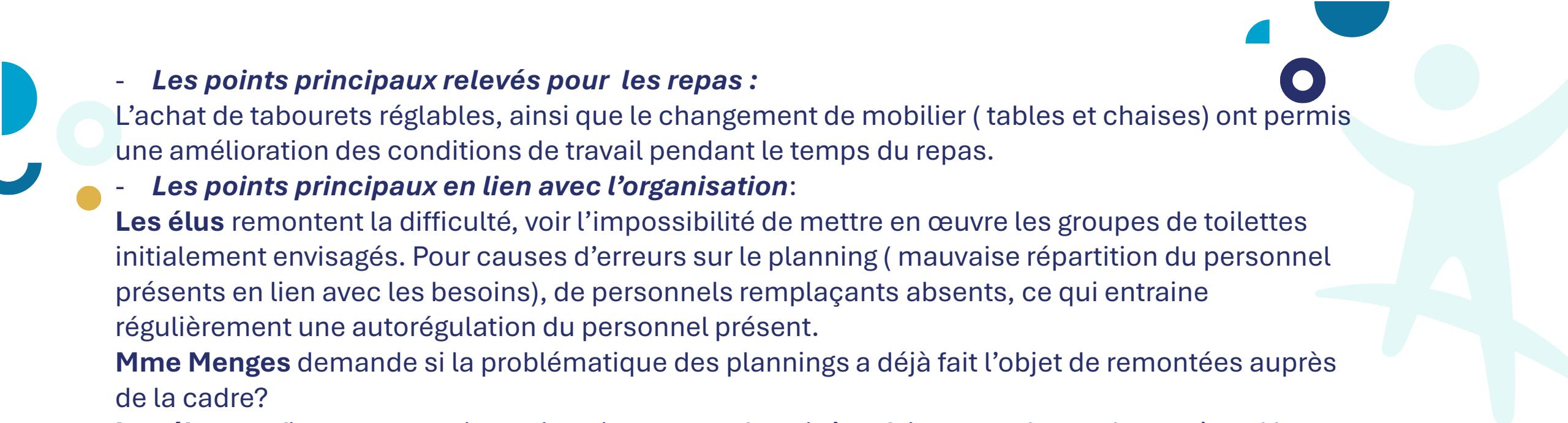
- ***Les points principaux relevés pour les transferts:***

La confirmation d'un travail collaboratif entre les équipes soignantes et l'ergothérapeute du site, sur les protocoles d'accompagnement à deux soignants, ainsi que l'appui de la kinésithérapeute ayant bénéficié récemment de la formation PRAPS (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) pour garantir la sécurité du personnel lors des différentes manipulations. Les protocoles de soins sont réévalués par les équipes régulièrement lors de réunion.

Au sujet des rails menant du lit à la salle de bain, **Mme Menges** a fait faire des devis qui, malheureusement trop onéreux, ne pourront donner suite aux travaux. Cependant le projet de réfection des salles de bain ( déjà 3 ont été refaites) va se poursuivre au mieux à hauteur de 2 voir 3 par an et par priorité de nécessité.

**Les élus** remontent aussi l'importance de faire un point sur les chaises douches, qui à ce jour, ne semblent pas, pour une grande majorité, mettre en sécurité le résident ainsi que le professionnel. Pour cause de danger dû à du matériel plus ou pas adapté aux résidents et vieillissant.

**Mme Menges** fera le point avec l'ergothérapeute afin de répondre au mieux à cette problématique.



### - *Les points principaux relevés pour les repas :*

L'achat de tabourets réglables, ainsi que le changement de mobilier ( tables et chaises) ont permis une amélioration des conditions de travail pendant le temps du repas.

### - *Les points principaux en lien avec l'organisation:*

**Les élus** remontent la difficulté, voir l'impossibilité de mettre en œuvre les groupes de toilettes initialement envisagés. Pour causes d'erreurs sur le planning ( mauvaise répartition du personnel présents en lien avec les besoins), de personnels remplaçants absents, ce qui entraîne régulièrement une autorégulation du personnel présent.

**Mme Menges** demande si la problématique des plannings a déjà fait l'objet de remontées auprès de la cadre?

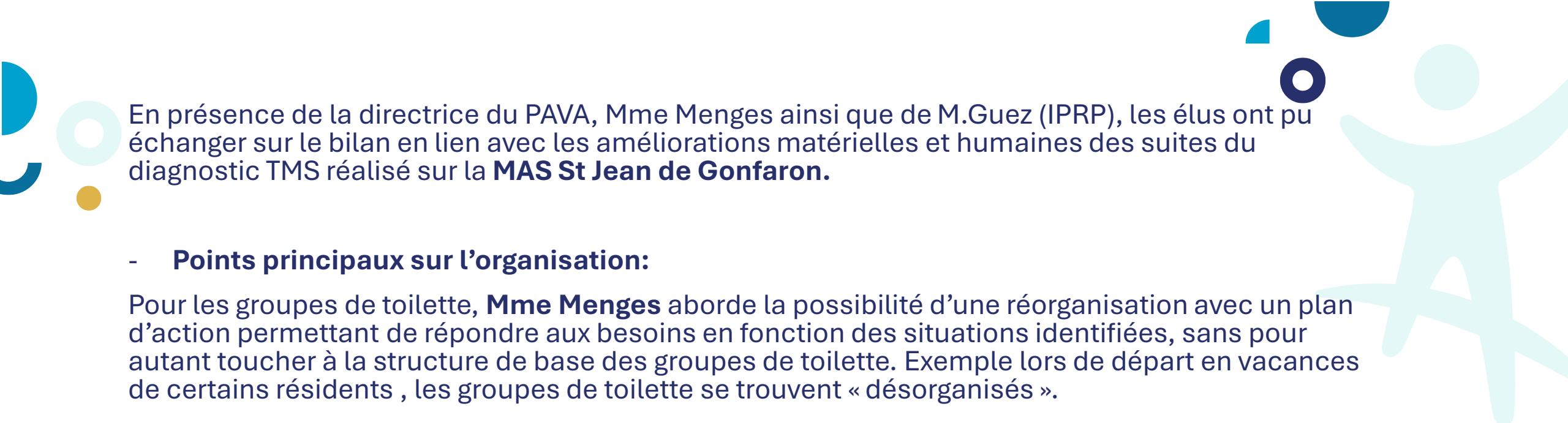
**Les élus** confirment que oui et qu'un ajustement devrait être fait, cependant cela met à mal les équipes du matin.

En ce qui concerne les intérimaires absents, **Mme Menges** répond qu'il est difficile de pallier aux absences de dernières minutes, toutefois un travail en équipe pourra être fait autour de cette problématique afin d'apporter des solutions de travail en mode dégradé, adaptées aux besoins.

### - *Les points principaux en lien avec le personnel ASI :*

**Mme Menges** aborde le fait qu'un personnel ASI supplémentaire devrait faire l'objet d'une embauche, ce qui permettrait de répondre aux besoins de l'établissement, car le constat actuel est que le nombre d'ASI présentes est insuffisant et que trop souvent, le personnel soignant se retrouve à effectuer des tâches qui ne leur incombent pas.

**Mme Menges** informe **les élus** au sujet de l'autolaveuse hors service actuellement et qui malheureusement est irréparable, mais devrait être remplacée par un modèle plus adapté.



En présence de la directrice du PAVA, Mme Menges ainsi que de M.Guez (IPRP), les élus ont pu échanger sur le bilan en lien avec les améliorations matérielles et humaines des suites du diagnostic TMS réalisé sur la **MAS St Jean de Gonfaron**.

- **Points principaux sur l'organisation:**

Pour les groupes de toilette, **Mme Menges** aborde la possibilité d'une réorganisation avec un plan d'action permettant de répondre aux besoins en fonction des situations identifiées, sans pour autant toucher à la structure de base des groupes de toilette. Exemple lors de départ en vacances de certains résidents , les groupes de toilette se trouvent « désorganisés ».

**Les élus** demandent le retour des équipes face à ce fonctionnement mis en place depuis 1 an.

**Mme Menges** répond que les équipes ont remonté au sujet de l'organisation, que les groupes de toilettes avaient apporté du mieux , cependant il a été relevé qu'une certaine pérennité dans les groupes , pourrait apporter du mieux sur la qualité de l'accompagnement des résidents avec un aspect plus rassurant pour le résident et pour le professionnel. Hors le planning actuel ne permet pas une application de cette organisation, pour cause des arrivées en décalées.

- **Points principaux en lien avec les transferts:**

**Mme Menges** informe que l'achat de 2 planches de transferts a été apprécié par l'ensemble du personnel l'utilisant.

Remplacement du matériel vieillissants prévu, exemple achat de nouvelles sangles de transfert.



- Consultation sur la mise en place de l'outil Octime pour la gestion des temps des OTH:

**La direction générale** informe les élus que l'outil OCTIME sera mis en place pour les 240 travailleurs de l'association.

C'est le moniteur qui interviendra sur le logiciel pour toutes les modifications nécessaires.

Cela va permettre aux travailleurs de bénéficier d'un suivi plus précis de leur temps de travail.

Pour à l'unanimité.



# Point des élus

## 1. Validation PV :

- PV CSE n° 27 du 26 juin 2025 **Validé à l'unanimité**
- PV CSE extra n°28 du 04 juillet 2025 **Validé à l'unanimité**
- PV CSE extra n°29 du 18 août 2025 **Validé à l'unanimité**

## Questions RP/ diverses:

- Informations et changement de planning pour les réunions plénières

*Les élus informent la direction générale sur le planning des réunions plénières à venir. Pour cause la prise de poste de nuit pour un membre des élus va devoir modifier l'horaire des réunions initialement prévues le matin.*

*Les élus fourniront prochainement les dates des réunions concernées par ce changement à la direction générale afin de pouvoir prévoir à l'avance l'organisation qui conviendra le mieux à tous.*

*Les élus font la demande de modification du calendrier sur la date du 08 janvier 2026 (réunion plénière).*

*La direction générale propose de la reporter au 15 janvier 2026 le matin, en amont de la CSSCT, qui se tiendra l'après midi et fournira prochainement un calendrier à jour.*

- Affichage sur fiche de paie concernant l'ancienneté et les échelons.

**Les élus** demandent à la direction générale si l'affichage des prochains échelons peuvent apparaître sur les fiches de paie ?

● **La direction générale** répond que concernant l'affichage de la date de changement prévisible d'échelon, nous vérifions actuellement si notre logiciel permet cette fonctionnalité sur le bulletin de salaire.

- Information grilles de salaires.

**Les élus** demandent la possibilité d'avoir accès aux grilles salariales actualisées

**La direction générale** fournira prochainement les grilles actualisées sous format Excel pour les professions les plus courantes.

- Lorsqu'une sortie nocturne est prévue, le salarié a-t-il le droit de bénéficier des horaires de nuit?

**La direction générale** rappelle que, pour bénéficier d'une contrepartie liée au travail de nuit, il est nécessaire d'avoir travaillé au moins 3 heures dans la tranche horaire 22h-7h.

- La machine à café sur Gonfaron : que va-t-il devenir de l'argent sur les clés non utilisé?

**Mme Menges** répond que malheureusement cela va être perdu.

**La direction générale** informe vouloir harmoniser les pratiques sur l'ensemble des établissements, en installant des machines à café de type « Nespresso » et chaque salarié pourra ramener sa propre dotation de café.

**Les élus** reviennent sur la rapidité avec laquelle les machines ont été retiré alors que c'était un petit avantage et que de prévenir en amont aurait peut être été judicieux , et ainsi pouvoir solder le contenu de leur clé.

**La direction générale** informe que pour le moment les contrats s'étant arrêtés, il a fallu trouver une solution, mais pourquoi envisager une autre solution par la suite.



## signatures



M.Blondeau Olivier,  
Directeur Général



Mme. Le Roux Emilie,  
Secrétaire adjointe CSE AVENS





# avens

L'avenir se construit ensemble

Merci d'avoir pris le temps de lire  
notre compte rendu